

*Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 3 octobre 2011 à 19 h 30.*

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillères et conseillers suivant(e)s : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

---

**1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;**

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyen(ne)s présent(e)s et madame Valérie Aubin récite une prière.

---

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

2011.211

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point suivant à varia – demande Réjean Allard.

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbaux 12 et 21 septembre 2011;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
  - 7.1 Appui CPTAQ – REMBEC ;
  - 7.2 ARDAD ;
8. Administration ;
  - 8.1 Avis de motion afin d'adopter le règlement # 383-2011 code d'éthique élus ;
  - 8.2 Jean-Pierre Despins ;
  - 8.3 Confirmation salaire 2011 et augmentation 2012 ;
  - 8.4 Réclamation subvention député ;
  - 8.5 Dépôt rapport trimestriel ;
  - 8.6 Dépôt indicateur de gestion ;
  - 8.7 Transfert budgétaire ;
  - 8.8 Mandat général – service professionnel avocats 2012 ;
  - 8.9 Changement de la carte électorale du Québec ;
9. Incendie et sécurité publique ;
  - 9.1 Facture 31 août 2011;
  - 9.2 Bon voisin, bon œil ;
  - 9.3 Proposition de résolution autorisant le recours aux services du Service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec S.I.U.C.Q. ;
  - 9.4 Caméra thermique ;
  - 9.5 Borne sèche 12<sup>e</sup> rang de Wendover ;
  - 9.6 Signature entente incendie ;
10. Voirie et urbanisme ;
  - 10.1 Protection ponceau ;
  - 10.2 Déneigement ;
11. Loisirs ;
  - 11.1 Bibliothèque ;
    - 11.1.1 Budget 2012 ;
    - 11.1.2 Rencontre automne réseau biblio ;

- 12. Hygiène du milieu ;
  - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
- 13. Dépôt et rapport des comités;
- 14. Période de questions;
- 15 Varia ;
- 16. Levée de l'assemblée.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2011.212

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAUX 12 ET 21 SEPTEMBRE 2011 ;**

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'adopter les procès-verbaux tel que rédigés.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2011.213

**4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS-;**

Considérant les déboursés en date du 3 septembre 2011 déboursés effectués durant le mois :

**Compte payé durant le mois septembre 2011**

Salaire « septembre 2011 ».....	7 986.16\$
Cogéco « internet octobre ».....	102.48\$
Hydro Québec « garage 65 jours et hôtel de ville 64 jours ».....	695.57
Infotech « acompte compte taxes et enveloppes ».....	371.97
Fleur en bouchée « acompte super des fêtes ».....	150.00\$
Municipalité Village NDBC « incendie juin 2011 ».....	3 582.17\$
Total : .....	12 888.35\$

**Compte payé au 03 octobre 2011**

Biolab «échantillons 1924454,1938067, 1937224 ».....	59.71\$
Cie Chemin de fer « août » .....	333.62\$
Daniel Dufort « dépenses congrès FQM ».....	428.66\$
Demers Jacqueline, « déplacement Carrefour Jeunesse Richmond ».....	28.00\$
Industrielle Alliance « assurances collectives Gilles Valérie octobre » ..	627.11\$
**Exc. Alexandre St-Pierre « borne sèche rg de la Rivière et fuite eau »	256.34\$
FQM « conférence web dérogations mineures » .....	22.79\$
**Les Pétroles Therrien Inc. « essence septembre » .....	125.50\$
Marie-Lyne Landry « dépenses congrès FQM » .....	127.33
**Martech « panneaux signalisation ».....	141.27\$
*Megaburo « disque dur USB portatif 500 go ».....	113.91\$
Ministre des Finances « 2 <sup>e</sup> versement police ».....	40 862.00\$
Ministre du Revenu Québec « remise septembre » .....	1 050.42\$
MRC de Drummond « quote-part octobre 2011 ».....	2 660.29\$
MRC de Drummond « transport collectif 10 billets d'autobus ».....	60.00\$
Municipalité Village NDBC « téléphone biblio » .....	21.34\$
Municipalité Village NDBC « livres biblio ».....	61.85
*Petite Caisse « eau, lait, timbre, café, bouilloire ».....	42.05\$
**R .Pagé électricien inc. « photo cell et intervention route 259 » .....	95.52\$
Receveur général du Canada « remise septembre ».....	2 470.52\$
Régie Bas St-François « quote-part octobre 92011 ».....	5 876.33
Scellement J.F. inc « 10 000 mètres a 2.70\$ le mètre ».....	30 759.75\$
Tapis Notre-Dame « céramique, tapis et préart salle bain et escalier »..	1076.97\$

Téléphone Guèvremont téléphone « octobre 2011 » .....	60.66\$
Téléphone Guèvremont « fax octobre ».....	50.72\$
Transport adapté (citoyens – remise subvention MTQ) .....	1 478.75\$
Transport adapté (citoyens – contribution municipale) .....	500.00\$
Valérie Aubin (colloque de zone ADMQ Nicolet).....	32.00\$
Total des déboursés : .....	89 423.41\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 102 311.76\$.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et***

\* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie en référence au règlement de délégation de pouvoir.

\*\* Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

---

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

La parole est accordée aux gens présents.

---

**6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;**

La liste de la correspondance est déposée.

---

**7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;**

**M. Stéphane Dionne déclare ses intérêts dans le prochain point et se retire des délibérations du prochain point.**

**7.1 DEMANDE D' APPUIE A LA CPTAQ – 7835353 CANADA INC.;**

2011.214

Considérant la demande de la compagnie 7835353 Canada inc. qui désire que la Commission de protection du territoire et des activités agricoles autorise l'aliénation, le lotissement et l'utilisation non agricole d'une partie du lot 343 du rang IX du canton de Wendover dans le but de construire un atelier de fabrication et de réparation de remorque et de boîte de camion,

Considérant que l'entreprise a besoin d'une superficie de terrain de 4 877.25 mètres carrés pour réaliser son projet,

Considérant que la commission avait déjà autorisé, par sa décision # 316449 rendue le 3 août 2000, la régie intermunicipale de gestion des déchets du bas St-François d'aménager un centre de tri de matières recyclables, une plateforme de compostage ainsi que ses bureaux administratifs et un atelier de réparations mécanique,

Considérant que le projet de la Régie intermunicipale a été définitivement abandonné,

Considérant que la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles,

Considérant que cette demande est conforme aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC Drummond et aux règlements d'urbanisme de la municipalité

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Jacqueline Demers et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande présentée par la compagnie 7835353 Canada inc. pour la construction d'un atelier de construction et de réparation de remorque et de boîte de camion.

*Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères*

---

### **7.2 ARDAD;**

2011.215

Considérant la demande d'autorisation de traverse de chemin public du club de motoneige l'ARDAD ;

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser l'ARDAD Centre-du-Québec à traverser le 9<sup>e</sup> Rang de Wendover, le 10<sup>e</sup> rang de Wendover et le 13<sup>e</sup> rang de Wendover, 10<sup>e</sup> rang Simpson.

*Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères*

---

## **8. ADMINISTRATION;**

### **8.1 AVIS DE MOTION AFIN D'ADOPTER LE RÈGLEMENT # 383-2011 ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE POUR LES ÉLUS;**

2011.216

Un projet de règlement afin d'adopter le règlement # 383-2011 établissant un code d'éthique pour les élus est présenté par la conseillère Jacqueline Demers.

Un avis de motion est également donné par Jacqueline Demers qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement # 383-2011 sera adopté afin d'établir un code d'éthique pour les élus tel que le décrit la loi sur l'éthique, art. 10 et 11

---

### **8.2 JEAN-PIERRE DESPINS;**

Lecture de la lettre de la fondation Jean-Pierre Despins

---

### **8.3 CONFIRMATION DES SALAIRES 2011 ET AUGMENTATION 2012; EMPLOYÉ(E)S;**

2011.217

Considérant qu'en 2009 le conseil a autorisé une augmentation de 6% au début de 2010 pour 2010-2011-2012 aux employés municipaux;

Considérant que pour les prochaines années, soient 2010-2011 et 2012, les seules augmentations sont le supplément excédentaire de 2% de l'indice du prix à la consommation de Statistique Canada.

Considérant que l'IPC en août 2011 était de 3.1% pour la dernière année;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'accorder 1.1% d'augmentation des salaires pour l'année 2012, l'IPC étant 3.1% donc 1.1% de plus que 2% et de confirmer les salaires 2011 ainsi que les semaines de vacances tels que décrit à l'annexe A:

ANNEXE A

Salaire 2012

Gilles Parenteau, inspecteur municipal : 813.65\$ / semaine, que lorsque les heures sont réduites en période hivernale, le taux horaire est calculé sur une semaine de travail de 40 heures. Il a droit à 4 semaines de vacances par année.

Valérie Aubin, directrice-générale : 789.47\$ / semaine. Payé à la semaine. Elle a droit à 5 semaines de vacances par année.

Pierrette Richard, secrétaire-trésorière adjointe : 15.52\$ / heure, payé selon les heures réellement travaillées. Elle a le droit à 6% de vacances par année.

Les vacances sont calculées sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre et sont versées au même taux qu'une semaine normale de travail régulière pour l'inspecteur municipal et la directrice générale. La secrétaire-trésorière adjointe a droit à un taux de vacances de 6% en 2012.

### Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

#### **CONFIRMATION DES SALAIRES 2011 ET AUGMENTATION 2012; ELUS;**

2011.218

Considérant que l'IPC en août 2011 était de 3.1% pour la dernière année;

Considérant que le règlement sur la rémunération des élus fait référence à l'IPC arrondi au multiple le plus près pour l'augmentation du salaire des élus;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'augmenter les salaires des élus de 3% pour 2012 et de confirmer les salaires des élus pour 2011 tels que décrits à l'annexe B

ANNEXE B		
Rémunération mensuelle		
<b><u>2011</u></b>		
	<b>2/3 imposable</b>	<b>1/3 non-imposable</b>
Maire	784.33\$	392.17\$
Total :	1 176.50\$ / mois	
	<b>2/3 imposable</b>	<b>1/3 non-imposable</b>
Conseillères (ers)	261.44\$	130.72\$
Total :	392.16\$ / mois	
*****		
<b><u>2012</u></b>		
	<b>2/3 imposable</b>	<b>1/3 non-imposable</b>
Maire	807.86\$	403.94\$
Total :	1 211.80\$ / mois	
	<b>2/3 imposable</b>	<b>1/3 non-imposable</b>
Conseillères (ers)	269.28\$	134.64\$
Total :	403.92\$ / mois	

#### **8.4 RECLAMATION SUBVENTION DÉPUTÉ;**

2011.219

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le 13<sup>e</sup> rang Wendover, 9<sup>e</sup> rang Simpson et Chemin du Pont Mitchell pour un montant subventionné de 35 000\$;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le 13<sup>E</sup> rang de Wendover, 9<sup>e</sup> rang de Simpson et chemin du Pont Mitchell dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8.5 DEPOT RAPPORT TRIMESTRIEL;**

Le rapport trimestriel est déposé et disponible pour consultation.

---

**8.6 DEPOT DES INDICATEURS DE GESTION;**

Les indicateurs de gestion sont déposés et disponibles pour consultation.

---

**8.7 TRANSFERT BUDGÉTAIRE;**

2011.220

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder à des transferts budgétaires afin de ratifier la résolution 2011.138 bouche fissures, afin de prévoir les sommes prévues par transfert budgétaire plutôt que dans le surplus accumulé 32 100\$ a même le poste 02.32000.521 entretien de chemin;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un transfert budgétaire et d'autoriser le paiement de l'achat d'un terrain et frais notarié résolution 2011.151;

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer un transfert budgétaire pour les études de sols résolutions 2011.092 et 2011.044;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un transfert budgétaire afin de prévoir la réfection de ponceau résolution 2011.200;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'effectuer les transferts budgétaires suivants et procéder au paiement du terrain :

De	
02.13000.414 Informatique	(2 000\$)
02.14000.141 Rémunération Greffe	(1 000\$)
02.22000.422 Inc. prévention incendie	(8 500\$)
02.32001.521 Rapiec. Man.	(19 500\$)
02.61000.411 Services prof. Urbanisme	(5 000\$)
03.31010.001 Immo – Amen. Hôtel de ville	(2 000\$)
03.31032.002 Immo - Rg 13 Wendover	(15 000\$)
03.31032.004 Immo – Chemin Pont Mitchell	(2 000\$)
02.70121.953 Loisir Entente	(3 000\$)

A :	
03.01000.016 Immo Terrain	48 000\$
02.32001.521 Nettoyage fossé	4 000\$
02.32002.521 Réparation ponceau	6 000\$

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8.8 MANDAT GÉNÉRAL – SERVICE PROFESSIONNEL AVOCATS 2012;**

2011.221

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. au besoin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012 selon les termes de l'offre de service du 27 septembre 2011.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8.9 DEMANDE DE SUSPENSION IMMÉDIATE DE LA COMMISSION DE REPRÉSENTATION ÉLECTORALE DU QUÉBEC;**

2011.222

Considérant que la Commission de représentation électorale propose une transformation majeure de la carte électorale du Québec (86 circonscriptions seront touchées);

Considérant que l'égalité du vote des électeurs n'est pas le seul critère à considérer afin d'assurer le caractère effectif de la représentation ;

Considérant que le CRE, par les limitations du cadre législatif maintient le « statu quo » quant au nombre de députations et qu'il ne peut revoir à la baisse le nombre de députés afin de respecter les limites des MRC et des régions administratives;

Considérant que de nombreuses municipalités seront déchirées en deux voir trois circonscriptions électorales différentes;

Considérant que les nombreux discours entourant la carte électorale du Québec semblent unanime et qu'il faut réformer en profondeur la Loi électorale du Québec;

En conséquence, nous demandons à l'assemblée Nationale de suspendre immédiatement les travaux de la Commission de la représentation électorale du Québec.

Nous exigeons de l'Assemblée Nationale, de revoir et corriger en profondeur la Loi électorale du Québec afin de mieux harmoniser les limites des circonscriptions avec celles des régions administratives et des MRC de la région;

Une copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à la MRC de Drummond et au député du comté de Richmond, sur proposition de Maureen Landry, appuyé par Éric Allard, il est UNANIMEMENT RÉSOLU par les tous les membres du conseil présents ;

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;**

**9.1 FACTURES D'INCENDIE AU 31 AOÛT 2011;**

2011.223

Considérant la facture incendie reçue en date du 31 août 2011;

**Facture au 31 août 2011**

Total des déboursés	11 270.24\$
Total des recettes	9 638.65\$
Sous-total (déboursés moins recettes)	1 631.59\$
Partage 50/50	815.79\$
Charges mensuelles	218.42\$
Feu Paroisse	595.50\$
Vacances	25.79\$

Total dû : 1 655.50\$

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter la facture telle que présentée.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2011.224

**9.2 BON VOISIN, BON OEIL (HALLOWEEN SERVICE INCENDIE);**

Considérant que le comité Bon Voisin Bon Œil fera de la sécurité dans les rues lors de la journée d'Halloween;

Considérant que la demande du comité de s'adjoindre les pompiers;

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser les pompiers à titre bénévole à faire de la prévention dans les municipalités propriétaires

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2011.225

**9.3 AUTORISATION AUX SERVICES DU SERVICE D'INTERVENTION D'URGENCE CENTRE-DU-QUÉBEC;**

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* du Québec, chaque municipalité est responsable de la sécurité civile sur son territoire;

Considérant que l'article 22 de cette Loi prévoit qu'afin d'atteindre les "objectifs de protection à l'égard des risques, des catégories de risques ou de tout ou partie du territoire qu'elle précise", le schéma de couverture de risque d'une autorité locale ou régionale peut établir une "coopération avec des organismes communautaires ou des associations agissant en sécurité civile";

Considérant que la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil est une municipalité cotisante du Service d'Intervention d'Urgence Centre-du-Québec (S.I.U.C.Q.);

Considérant que cette cotisation lui donne plein droit de bénéficier de tous les services dispensés par cette organisation, en tout temps, et toutes circonstances le justifiant;

Considérant que ces services incluent de façon non exhaustive et non limitative : périmètres de sécurité, ordre public, contrôle routier, recherche de personnes, aide aux sinistrés, premiers soins, surveillance, clinique des intervenants, d'urgence, évacuation, assistance technique aux intervenants d'urgence, éclairage d'urgence;

Considérant que plusieurs personnes et organismes en autorité sont susceptibles d'intervenir sur le territoire de la municipalité et de devoir prendre les mesures requises pour en assurer les divers aspects de la sécurité civile ;

Considérant que ce recours aux services du S.I.U.C.Q. ne génère aucun frais autre que ceux prévus à l'entente liant les deux parties;

Considérant que le S.I.U.C.Q. se réserve le droit d'établir les priorités et d'accepter ou refuser les demandes de service reçues en fonction de ses compétences, de son mandat ou du niveau de dangerosité pour ses membres et que dans tous les cas, le demandeur est rapidement informé de la décision et de sa justification ;



Il est proposé par Daniel Dufort et appuyé par Jacqueline Demers que "La municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil autorise les intervenants désignés suivants à faire appel au Service d'Intervention d'Urgence Centre - du - Québec (S.I.U.C.Q.) lors de toute situation le requérant et survenant sur son territoire, en tout temps, sans autre autorisation de la municipalité.

Les intervenants désignés sont:

- Dirigeants municipaux
- Directeur général ou substitut
- Maire ou substitut
- Représentant des travaux publics ou substitut
- Représentants en autorité des services d'incendie
- Représentants en autorité des services policiers (Sûreté du Québec, Police du CN, Gendarmerie Royale du Canada)
- Représentant en autorité des services ambulanciers
- Représentant en autorité d'une agence ou d'un ministère du Gouvernement du Québec
- Représentant en autorité d'une agence ou d'un ministère du Gouvernement du Canada."

#### **Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2011.226

#### **9.4 DÉTECTEUR À GAZ;**

Considérant la réparation du détecteur à gaz environ 364.84\$ plus taxes;

Considérant qu'un neuf coûte 680\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser l'achat d'un détecteur à gaz neuf au coût de 680\$ plus taxes chez CMP Mayer

Et de demander la démarche effectuée afin d'avoir un produit et prix équitable. et pour les achats futurs de joindre la démarche afin d'en être informé.

#### **Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2011.227

#### **9.5 BORNE SÈCHE 12<sup>E</sup> RANG DE WENDOVER;**

Considérant que le schéma de couverture de risques et protection incendie nous recommande d'avoir des bornes sèches incendie partout sur le territoire;

Considérant que nous en avons réalisé plusieurs;

Considérant que dans les limites de la municipalité sur le 12<sup>e</sup> rang de Wendover il serait bénéfique pour les municipalités de Sainte-Perpétue et la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil d'avoir une borne-sèche commune;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'offrir la possibilité à la municipalité de Sainte-Perpétue de partager les coûts à 50% pour la réalisation d'une borne sèche commune. Qu'une résolution de la part de Sainte-Perpétue nous orientera dans nos décisions de travaux pour le budget 2012.

#### **Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

## **9.6 SIGNATURE ENTENTE INCENDIE 5 OCTOBRE 2011;**

Rappel aux membres du conseil que la signature de l'entente incendie aura lieu le mercredi 5 octobre 2011.

## **10 VOIRIE ET URBANISME;**

### **10.1 PROTECTION PONCEAU;**

2011.228

Considérant que l'extrémité de certains ponceaux sur le chemin du pont Mitchell doit être stabilisée pour assurer la sécurité des utilisateurs de la route,

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense de 750 dollars pour procéder à l'enrochement de certains ponceaux sur le chemin du pont Mitchell.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

### **10.2 DENEIGEMENT GARAGE, HÔTEL DE VILLE, BORNE SÈCHE RANG 9 SIMPSON;**

Les personnes qui effectuaient le déneigement l'année passée seront approchées afin de savoir s'ils sont intéressés à faire le déneigement cette année.

## **11 LOISIRS;**

### **11.1 BIBLIOTHÈQUE;**

2011.229

#### **11.1.1 BUDGET 2012;**

Considérant le budget 2012 de la bibliothèque présenté par la responsable madame Montesinos;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'adopter le budget 2012 de la bibliothèque tel que présenté pour le total des dépenses de 2900\$ et revenus de 125\$. Payable 50/50 avec la municipalité Village NDBC

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2011.230

#### **11.1.2 RENCONTRE AUTOMNE RÉSEAU BIBLIO;;**

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser et de décréter l'inscription de Mmes Véroniques Montesinos et Nathalie Camirand au coût de \$25.00 par personne à la rencontre d'automne du Réseau Biblio CQLM qui se tiendra le 22 octobre 2011 à Berthierville. Les frais de déplacements et de représentation seront remboursés sur présentation des pièces justificatives. Payable 50/50 avec la municipalité Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

## **12. HYGIÈNE DU MILIEU;**

### **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;**

Rapport de comité

---

---

**13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;**

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

---

---

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

La période est accordée aux gens dans la salle;

---

---

**15. VARIA;**

**15.1 RÉJEAN ALLARD**

L'inspecteur fera des relevés et jugera s'il est nécessaire d'effectuer du nettoyage de fossé dans ce secteur.

---

---

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;**

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 21h29.

2011.231

---

Michel Bourgeois,  
Maire

---

Valérie Aubin, gma  
Directrice générale/  
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

---

Valérie Aubin, gma  
Directrice générale / secrétaire-trésorière